

LE PÉTROLE

LA REMISE DE PROJETS DES SOCIÉTÉS GULF ET CONTINENTAL AU N.-B.—LA COTISATION À LA CAISSE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas de veine cette semaine. C'est la troisième fois que je me lève pour poser une question et maintenant le premier ministre a quitté la Chambre.

Une voix: Dieu merci!

M. Forrestall: C'est au premier ministre que je voulais poser ma question mais vu son absence, je prierais le premier ministre suppléant d'en prendre note et peut-être même de demander au premier ministre de consulter ses collègues. Il s'agit du retard illimité apporté par la Conoco dans l'agrandissement de sa gare de transbordement au Nouveau-Brunswick et de la déclaration de M. McAfee, président de la Gulf Oil Canada Limited, selon laquelle la perception d'un impôt pour la création d'une caisse destinée à lutter contre la pollution par le pétrole dans les provinces maritimes, compromet sérieusement tout projet d'expansion des installations de transbordement en Nouvelle-Écosse. Et cela s'ajoute à la décision de la Continental Oil Co. d'ajourner indéfiniment la construction d'une usine de 60 millions de dollars au Nouveau-Brunswick.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, vu l'absence des chefs des autres partis, le premier ministre a jugé bienséant de quitter la Chambre, mais je lui ferai part de cette question.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Depuis quand cela l'inquiète-t-il?

M. Bell: Il est allé terminer la lecture du livre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vais autoriser une autre question supplémentaire, mais le temps va nous manquer et j'aimerais bien accorder la parole aux députés qui n'ont pu parler hier. Le député de Dartmouth-Halifax-Est a la parole.

LA CAISSE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES MARITIMES—L'ÉTABLISSEMENT À MÊME LES RECETTES GÉNÉRALES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais que le premier ministre suppléant prenne note également de la requête suivante: Que le gouvernement examine l'établissement, à même les recettes générales de la Caisse, des \$25 millions de dollars que l'on estime requis, accordant ainsi à la Caisse plus de temps pour la perception par l'imposition directe d'une taxe par tonne ou par baril de pétrole.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Je puis assurer au député, monsieur l'Orateur, que cet impôt a été soigneusement examiné. Sauf erreur, aucun changement n'y sera apporté tant qu'on n'aura pas fait l'expérience de la chose.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA REVISION DE LA FORMULE DE DEMANDE

M. S. Perry Ryan (Spadina): Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui sort justement de la Chambre—et je me demande s'il pourrait revenir un instant. Nous savons que le ministre a été malade et nous nous réjouissons sûrement de son retour à la Chambre après sa longue absence. Je voudrais savoir si le ministre a eu l'occasion ces dernières semaines de consulter la formule de demande incroyablement compliquée qu'il faut remplir aux centres de la main-d'œuvre. Cette formule me paraît conçue pour s'adapter au système ACES, mais elle est très compliquée et crée des difficultés à ceux qui la remplissent.

• (1600)

M. l'Orateur: A l'ordre. Peut-être le ministre pourra-t-il répondre. Je mentionne aux députés que si les questions sont trop longues et contiennent trop d'explications, notre temps expirera bientôt.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je remercie le député pour sa question. J'en conviens avec lui. Une analyse que nous avons demandée a confirmé que certaines des formules sont trop compliquées. Nous sommes à en préparer de nouvelles. Nous les soumettons à des essais et les discutons avec les groupes pertinents, comme le comité consultatif de la Commission d'assurance-chômage ainsi que les syndicats ouvriers du pays, afin d'en obtenir une formule beaucoup plus simplifiée.

M. l'Orateur: Le député de Mackenzie a la parole. Je donnerai la parole au député d'Oshawa-Whitby dans un instant. Pour le moment, la parole est au député de Mackenzie.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'AIDE AUX PETITS EXPLOITANTS—LES ENTENTES AVEC LES PROVINCES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je m'adresse au ministre de l'Agriculture pour lui demander si, depuis la mi-février, il a rencontré un ou plusieurs de ses homologues provinciaux au sujet du programme de mise en valeur des petites exploitations agricoles et s'il a lieu de croire qu'il existe à ce propos une identité de vues aux deux paliers fédéral et provincial?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, ma dernière entrevue avec les ministres provinciaux de l'Agriculture a eu lieu, je crois, le 14 février dernier. Il n'y avait, bien sûr, aucun désaccord sur les aspects du programme bien qu'il fallût encore débayer du terrain, mais la répartition des responsabilités administratives a donné lieu à quelques différends.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à la suite d'une réponse que le premier ministre, encouragé alors par celui de l'Agriculture, m'a faite le 29 février dernier. J'avais à cette date soulevé une question à ce sujet en demandant au premier ministre: